

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

5 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni, légalement convoqué, à la mairie en séance publique et en visioconférence, sous la présidence de M. de Boisanger Arnaud, Maire.

Présents : M. de Boisanger Arnaud, M. Alleaume Jean-Paul, M. Chéron Daniel, Mme Girard Danielle, M. Fonseca Manuel (visioconférence), Mme Hardy Françoise, M. Maisons Alexandre, M. Osternaud Geoffrey, M. Palat Laurent (visioconférence), M. Toutain Patrick, M. Vandeveld Ivo.

Absents excusés : M. Caré François, M. Merlet Philippe (pouvoir à M. Vandeveld Ivo).

Secrétaire de séance : M. Vandeveld Ivo.

Avant de commencer la séance, M. le Maire nous annonce que Mmes Jestin Mélanie et Pinsel Méline ont donné leur démission au sein du conseil municipal. M. le Maire tient à les remercier pour le travail effectué pendant cette année.

Le procès-verbal du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour : délibération concernant la possibilité à la commune de faire un cadeau au personnel.

– **Délibération concernant la possibilité d'offrir un cadeau aux employés lors de circonstances exceptionnelles : départ, mariage, naissance...**

Il s'agirait de l'octroi d'un cadeau aux agents titulaires ou non sous forme matérielle, de bons d'achats ou chèques cadeaux avec un maximum de 400,00 € par personne.

M. Fonseca estime que le montant devrait être en rapport avec l'ancienneté de l'agent. Cette proposition est rejetée par l'ensemble du conseil.

Approuvé à la majorité, une abstention : M. Fonseca.

– **Cadences d'amortissement des investissements du service eau**

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux les cadences d'amortissement actuellement en vigueur :

- Assainissement 50 ans
- Canalisation eau 30 ans
- Station d'épuration 25 ans
- Petit matériel 10 ans

Suite à une proposition de M. Alleaume et de M. Maisons, après discussion, le conseil municipal accepte à l'unanimité les cadences d'amortissement suivantes :

- Assainissement 50 ans
- Canalisation eau 30 ans
- Station d'épuration 30 ans
- Petit matériel 10 ans

Les cadences d'amortissement prendront effet pour les nouveaux investissements, au 1^{er} janvier 2022.

– **Ouverture de 3 postes en prévision du recrutement pour le secrétariat**

Il s'agit des postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, de rédacteur et de rédacteur principal de 2^{ème} classe, ouvert soit à un titulaire soit à un contractuel. L'ouverture de ces 3 postes se rajoutant aux 2 postes déjà ouverts doit faciliter le futur recrutement. Le centre de gestion nous aidera dans les choix, bien sur un seul poste sera pourvu.

Approuvé à l'unanimité.

– **Demande de participation au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) géré par le département**

M. le maire trouve que cette demande part d'un principe noble mais que les finances de la commune ne permettent pas d'y contribuer.

Approuvé à l'unanimité.

– **Convention pour la passerelle de l'Alleu**

Cette convention établie par Ms Toutain et Caré a été acceptée par les propriétaires afin de rétablir une passerelle sur l'Alleu sur leurs propriétés.

Il s'agira d'un chantier participatif et le Fonds de concours de l'Agglo de Dreux pourrait subventionner cette construction.

Autorisation de signer la convention : approuvée à l'unanimité.

– **Questions diverses**

M. le Maire :

- Il y a eu un tué sur une des routes de la commune, c'est un mort de trop et il faut toujours rester prudent et respecter les limites de vitesse.

- Une réunion a eu lieu à Brezolles avec M. le sous-préfet pour nous signaler l'existence de trafics de stupéfiants sur la commune et des passages de quads et de motos dans les bois et les champs sans aucun respect pour la nature et les moissons.

- Dossier de la Friche : le dossier de consultation des entreprises a été publié. L'ouverture des plis aura lieu le 30 juillet et la présentation des offres le 6 août.

- Un conseil municipal aura lieu le 15 juillet, à 8h00, pour désigner des remplacements suite aux deux démissions :

- un suppléant à la commission d'appel d'offres

- un représentant du conseil municipal au conseil d'école

- un administrateur du CCAS

- Le 21 juin, il y a eu un orage violent à Blévy. La commune a reçu un courrier en recommandé pour une cave inondée rue Saint-Vincent.

- Le 6 juillet, à 18h00, il y aura un pot de départ pour M. Bachelet Patrick, le chauffeur de notre bus.

- Remercie les assesseurs et leurs accompagnateurs pour le travail effectué lors des élections. Il organisera un pot en leur honneur ultérieurement.

- Constate les dégâts sur les chênes qui sont dévorés par les chenilles processionnaires. Soyons vigilants quant aux réactions allergiques qu'elles peuvent provoquer. Il n'existe malheureusement pas de solutions miracles pour les éliminer. M. Toutain considère qu'une action globale engagée par le département serait souhaitable.

- Remercie également Mme Hardy pour le fleurissement de la commune.

M. Fonseca :

- Se plaint des herbes hautes à Chennevières le long des bords de route. M. le Maire répond que le fauchage aura lieu dès le lendemain.
- A constaté que le chemin intérieur de Chennevières est devenu impraticable à cause de la végétation et de l'ampleur qu'ont pris les haies en bordure du chemin. M. le Maire écrira aux voisins pour qu'ils fassent le nécessaire. Il remarque que les mois de mai et de juin ont été très compliqués pour les agents communaux suites aux conditions climatiques.

M. Palat :

- Signale que le bois de Saint-Vincent est un bois privé. M. le Maire rétorque que cela ne nous regarde pas car ce bois est situé sur la commune de Saint-Maixme-Hauterive.

M. Toutain :

- Aurait souhaité que la lettre qui a été distribuée à tous les habitants de la commune au sujet des élections départementales et signée par M. le Maire et les Maires délégués eût été discutée au conseil ou au moins que celui-ci fût mis au courant de la démarche. M. le Maire lui répond qu'il s'agit d'une initiative personnelle indépendante du conseil et qu'il n'a pas à en rendre compte auprès de celui-ci.
- Un boîtier SFR sur Maillebois est particulièrement bruyant et gêne les riverains. M. le Maire pense qu'il s'agit d'un ventilateur mal réglé car il fait moins de bruit quand il fait moins chaud. Cependant, il est sans nouvelles de SFR et de ses sous-traitants. Affaire à suivre.
- Le nouveau plan de mobilité de l'agglomération a été présenté à la réunion de la commission mobilité du 8 juin concernant le nouveau réseau urbain et le transport scolaire.

M. Osternaud :

- Demande si les conseils sont de nouveau ouverts au public. Oui, en respectant les gestes barrières évidemment.

Mme Hardy :

- Le relevé des compteurs d'eau a commencé. M. le Maire se demande s'il ne faut pas réfléchir à le faire à une autre date.

Mme Girard :

- Répète que chacun est tenu d'entretenir le trottoir devant chez soi et non pas attendre le passage des employés communaux.

M. Vandavelde :

- Se demande qui va enlever les affiches fixées aux poteaux de la commune lors du passage du cirque Zavatta. Probablement les employés de la commune, il est vrai qu'ils n'ont que ça à faire...

M. Merlet :

- Suite à l'orage du 21 juin, il désire que soit traité à la rentrée le dossier des eaux pluviales.

- Demande que les employés communaux fassent un tour des bouches d'engouffrement après chaque tonte pour les dégager des herbes et des feuilles.
- Demande que l'on coupe l'herbe dans les cimetières. M. le Maire signale que la commune a fait l'achat d'un réciprocatteur pour passer entre les tombes.
- Réitère sa demande pour que les poubelles soient rentrées après le passage de la voirie. Avec les orages et le vent, elles pourraient être projetées sur les routes.
- A Chennevières, certains habitants aimeraient que la fête de la place des marronniers ait de nouveau lieu.
- Remercie les volontaires des bureaux de vote.
- La dernière permanence à la mairie de Blévy a eu lieu le 26 juin. Il y eut très peu de visite. La prochaine aura lieu le 25 septembre, à 11h00.

M. le Maire clôt les travaux du conseil à 22h10.